

Chantal BERTHELOT

Députée de Guyane

Membre de la Commission du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire

Présidente du Groupe des Pour l'Espace

Coprésidente du Comité national de suivi pour la mise en œuvre de la stratégie nationale relative à l'érosion littorale

Saint-Laurent du Maroni, le 10 mars 2017

Mission ministérielle pour développer les « métiers de la biodiversité » en Guyane

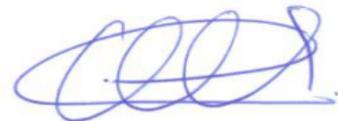
Chantal Berthelot tient à saluer la nomination de la mission ministérielle chargée d'explorer les opportunités et les pistes susceptibles de contribuer à consolider et à développer le tissu économique et social en Guyane dans les métiers liés à la protection et à la valorisation de la biodiversité terrestre et marine.

Lancée à l'initiative de Ségolène Royal, Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, et de Barbara Pompili, Secrétaire d'État chargée de la Biodiversité, cette mission s'inscrit dans la parfaite continuité de la loi pour la reconquête de la biodiversité, votée le 20 juillet 2016 à l'Assemblée nationale.

La mission devra proposer un plan d'actions précis et opérationnel ainsi que des propositions réalistes, chiffrées et argumentées qui permettront de faire de la biodiversité guyanaise un levier de développement économique et social au niveau local. Avec comme objectif de répondre aux enjeux auxquels notre territoire est confronté en préservant et en valorisant ses richesses naturelles exceptionnelles.

Le plan d'actions devra aborder, entre autres, le tourisme de nature, les métiers de la préservation et de la restauration de la biodiversité, la recherche scientifique, les besoins en formation initiale et continue, etc.

La Députée de l'Ouest guyanais, qui s'est particulièrement engagée sur la loi pour la reconquête de la biodiversité et la défense des intérêts de la Guyane, apportera son concours et son expertise à cette mission qu'elle souhaite voir déboucher sur des propositions concrètes et rapidement applicables pour permettre à la Guyane d'asseoir une partie de son développement économique et social sur la préservation et la valorisation de ses ressources naturelles.



Chantal BERTHELOT

Permanence parlementaire, 2 Rue des Aïmaras, 97375 Kourou
Tel : 05 94 32 62 61 Fax : 09 70 61 29 44 Email : permanence@cberthelot-guyane.fr

Bureau à l'Assemblée nationale, 126 Rue de l'Université, 75355 Paris
Tel : 01 40 63 67 32 Fax : 01 40 63 68 82 Email : cberthelot@assemblee-nationale.fr